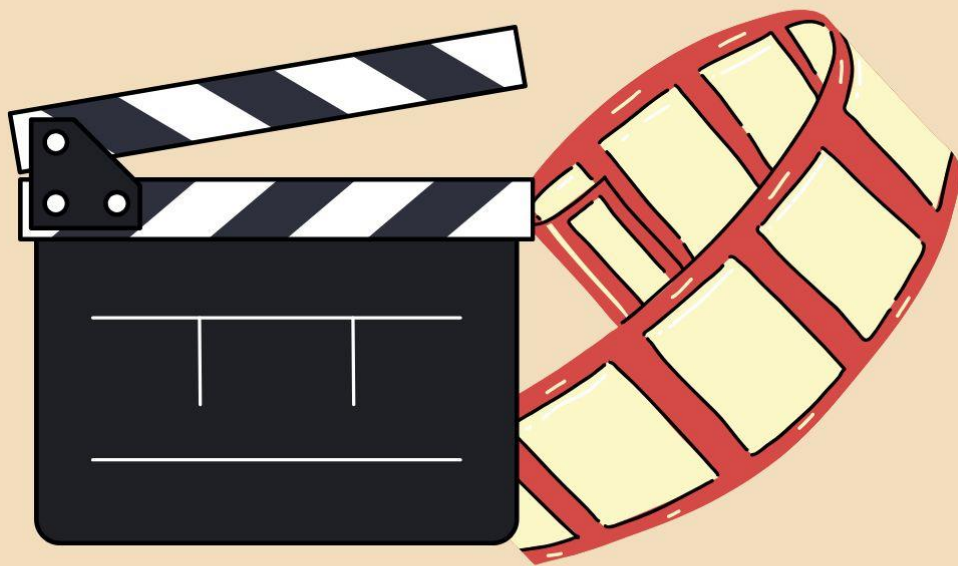


# PROJET

## P É D A G O G I Q U E



Du 06 mai au 01 juillet 2026

---

**St Pol sur Ternoise**

## *Sommaire*

<i><u>A quoi sert le projet pédagogique ?</u></i>	<i>3</i>
Qui le rédige ?	
Quel est le contenu ?	
Comment est-il diffusé ?	
Les valeurs de l'équipe pédagogique	
<i><u>Projet éducatif territorial du Ternois</u></i>	<i>5</i>
Les valeurs	
Les axes	
Organisation	
<i><u>Le directeur</u></i>	<i>9</i>
<i><u>L'animateur</u></i>	<i>10</i>
<i><u>L'assistant sanitaire</u></i>	<i>11</i>
<i><u>Le personnel de cantine</u></i>	<i>12</i>
<i><u>L'intervenant sportif</u></i>	<i>13</i>
<i><u>Le projet</u></i>	<i>14</i>
Titre et thème	
Publics concerné avec leurs besoins et intérêts	
Objectifs du projet	
Contenus et activités prévus	
Méthodologie et organisation	
Evaluation	

## *A quoi sert le projet pédagogique ?*

Le **projet pédagogique** sert avant tout de cadre structurant pour l'action éducative menée au sein de la classe. Il explicite les intentions de l'enseignant, les choix didactiques et organisationnels retenus, ainsi que les compétences visées, afin de garantir la cohérence des apprentissages. Il permet également de rendre lisible le sens des activités proposées, tant pour les élèves que pour les partenaires éducatifs, et constitue un outil de pilotage qui guide, ajuste et évalue les pratiques au fil du temps. En ce sens, il est à la fois un support de réflexion professionnelle et un levier pour assurer la continuité et la qualité des apprentissages.

### Qui le rédige ?

Le **projet pédagogique** est rédigé par l'enseignant ou l'équipe enseignante qui porte la responsabilité de la mise en œuvre des apprentissages. Sa rédaction s'appuie à la fois sur les programmes officiels, sur l'analyse des besoins réels des élèves et sur les choix professionnels de l'enseignant. En le formalisant, l'enseignant clarifie ses intentions, organise la progression des activités et garantit la cohérence de son action éducative. Ce document devient ainsi un support partagé, pouvant être présenté aux partenaires de l'école pour rendre lisible la démarche pédagogique engagée.

### Quel est le contenu ?

Le **contenu du projet pédagogique** rassemble l'ensemble des éléments qui structurent l'action éducative menée au sein de l'accueil. Il présente le contexte et les caractéristiques du public accueilli, définit les objectifs éducatifs et pédagogiques poursuivis, et décrit les activités, démarches et modalités d'organisation retenues pour y répondre. Il précise également les moyens humains, matériels et partenariaux mobilisés, ainsi que les modalités d'évaluation permettant d'ajuster le projet au fil du temps. Ce contenu offre ainsi une vision claire, cohérente et opérationnelle de la démarche éducative engagée.

## Comment est-il diffusé ?

La **diffusion du projet pédagogique** vise à garantir sa lisibilité et son appropriation par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accueil. Une fois validé, il est présenté à l'équipe d'animation afin d'assurer une compréhension commune des objectifs, des méthodes et des responsabilités de chacun. Il peut également être communiqué aux familles, aux partenaires institutionnels ou associatifs, ainsi qu'aux élus, afin de rendre transparente la démarche éducative engagée. Sa diffusion peut prendre plusieurs formes — affichage, remise d'un document, présentation orale ou mise à disposition numérique — permettant à chacun d'y accéder facilement et de s'y référer tout au long de l'année.

## Les valeurs de l'équipe pédagogique

### Créativité

La créativité permet aux élèves d'exprimer leurs idées, leurs émotions et leur imagination à travers différentes activités. Elle favorise l'initiative, la réflexion personnelle et la capacité à proposer des solutions originales.

### Solidarité

La solidarité encourage l'entraide, le respect et la coopération entre les élèves. Elle permet de construire un esprit de groupe positif où chacun se sent soutenu et valorisé.

### Ouverture d'esprit

L'ouverture d'esprit aide les élèves à accepter les différences, à découvrir de nouvelles cultures et à développer leur curiosité. Elle favorise le respect des autres et une meilleure compréhension du monde qui les entoure.

# Projet éducatif territorial du Ternois (PEDT)

## Les valeurs du PEDT

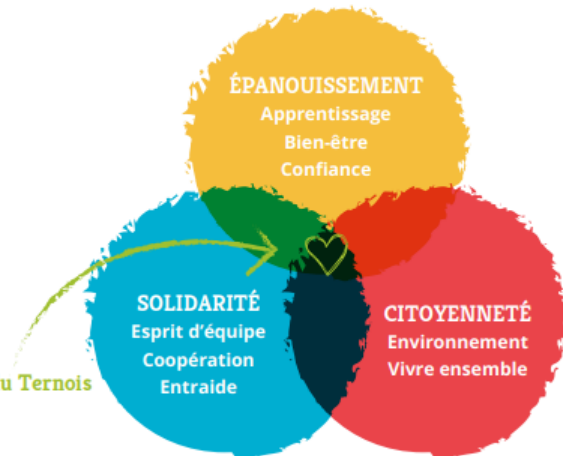
L'Éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité.

Ce projet, porté par tous – écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes – reflète une dynamique collective et solidaire.



Le PEDT du Ternois

## Les valeurs du PEDT



## Les axes du PEDT

### AXE 1: ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- ✳ Favoriser le travail inter partenarial
- ✳ Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- ✳ Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- ✳ Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

### AXE 2: FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- ✳ Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- ✳ Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- ✳ Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- ✳ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- ✳ Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- ✳ Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

# Règlement Intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs



## Règlement intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs

La Communauté de Communes du Ternois propose des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) durant toute l'année sur l'ensemble du territoire pour les enfants à partir de 3 ans (ou scolarisés) jusqu'à 17 ans inclus :

- des accueils de loisirs extrascolaires pendant les vacances du lundi au vendredi (hors jours fériés),
- des accueils de loisirs périscolaires chaque mercredi (hors vacances scolaires et jours fériés),
- des séjours de vacances pendant les vacances scolaires.

Ces différentes structures proposent des loisirs éducatifs, culturels, sportifs et de détente. Leur ouverture est soumise à déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Pas de Calais dans le cadre de la réglementation des ACM.

### ♦ Les inscriptions des enfants

Les inscriptions s'effectuent exclusivement sur [VivezTernois.com](http://VivezTernois.com). Les informations concernant toutes les modalités et dates d'inscriptions ou d'annulation d'inscriptions sont indiquées sur notre site internet, [ternoiscom.fr](http://ternoiscom.fr).

Pour une première inscription en ACM un dossier est à compléter sur [VivezTernois.com](http://VivezTernois.com). Le dossier d'inscription est à mettre à jour au moins une fois par an sur votre espace en ligne.

**Dans tous les cas, à chaque inscription, il est de la responsabilité de la famille de vérifier les informations administratives ou sanitaires et le cas échéant de les modifier en ligne directement.**

**Un enfant ne pourra pas participer aux ACM si le dossier d'inscription est incomplet.**

L'inscription d'un enfant s'avèrera impossible si un contentieux (financier, juridique...) est en cours avec la collectivité.

Un planning prévisionnel des activités et les informations importantes (fonctionnement, horaires, organisation, contacts...) des ACM seront indiqués sur notre site internet.

En dehors des heures de fonctionnement, les ACM sont dégagés de toute responsabilité. Si l'enfant devait être repris, exceptionnellement pour raison médicale ou rendez-vous dans le cadre d'un suivi spécifique, avant la fin de l'accueil par sa famille, celle-ci s'engage à fournir au directeur, une décharge de responsabilité et un justificatif. Au-delà de l'heure de fermeture, dans le cas où l'enfant n'aurait pas été repris par sa famille, le directeur, avec l'accord du responsable du service jeunesse, remettra l'enfant aux autorités compétentes. Les enfants peuvent être amenés à participer à des activités extérieures au lieu d'accueil. Ils s'y rendront soit à pied, soit à vélo, soit en véhicule (car, véhicule 9 places, covoiturage). Une autorisation parentale est à compléter au moment de l'inscription.

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur. En cas d'intolérance alimentaire (allergie) et sur présentation d'un certificat médical, la famille peut prévoir un panier repas pour son enfant et le prix du repas est déduit pour la semaine.

### ♦ La participation financière des familles

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire. La tarification des ACM est établie forfaitairement.

**Toute période entamée est par conséquent due. Aucun remboursement ni avoir ne pourra être envisagé sauf en cas de présentation d'un certificat médical justifiant l'absence et dans un délai maximum d'un mois à l'issue de la période concernée.**

En cas de non-acquittement de la participation financière pour ladite période, l'enfant se verra refuser l'accès aux ACM.

Pour les bénéficiaires de prestations familiales de la CAF et de la MSA, la déduction est effectuée à l'inscription.

Les paiements en numéraire, chèques, chèques vacances (ANCV) et carte bancaire sont acceptés. Il est possible de créditer votre compte [VivezTernois.com](http://VivezTernois.com) en payant en amont de votre inscription et en vous rendant en agence ou au service jeunesse à Herlin-le-Sec.

Les chèques bancaires sont à établir à l'ordre de « Régie Jeunesse Ternoiscom ».

Une facture acquittée ou une attestation fiscale pourra être téléchargée dans votre espace en ligne en fin de période.

### ♦ Les règles de vie en collectivité et la procédure de renvoi

Le service jeunesse, sur autorisation de la famille, peut prendre en photo ou en vidéo les participants à des fins de communication et de souvenirs. Les familles s'engagent à ne pas faire de diffusion des photos et vidéos souvenirs dont ils pourraient être en possession et sur lesquels apparaissent d'autres mineurs que le leur.

Une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée dans les cas suivants :

\*mise en danger d'autrui \*agression physique et/ou verbale des enfants entre eux ou envers le personnel \*détérioration ou vol du matériel \*consommation de tabac, boissons alcoolisées et/ou possession de produits illicites \*inaptitude à la vie en collectivité.

**Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne pourra être envisagé. Si l'enfant est en séjour ou en camping, le rapatriement est aux frais de la famille.**

### ♦ Les assurances, les responsabilités

La Communauté de Communes a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences dommageables de sa responsabilité civile. Les familles doivent également souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile « extrascolaire » couvrant les dommages corporels et matériels auxquels l'enfant peut être exposé lors des activités pratiquées.

L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels.

Le présent règlement est disponible sur le site internet [ternoiscom.fr](http://ternoiscom.fr) et est affiché sur les lieux des ACM.

Les familles doivent en prendre connaissance et accepter le règlement intérieur en vigueur lors de chaque inscription, avant chaque début de session. Les familles n'ayant pas pris connaissance de celui-ci, ne peuvent en aucun cas tenir pour responsable le directeur et l'organisateur de l'ACM.

# Charte familles des Accueils Collectifs de Mineurs



## Charte familles des Accueils Collectifs de Mineurs

Chaque équipe pédagogique met en place sur son ACM un projet pédagogique spécifique au groupe d'enfants, au lieu d'accueil et à la période. Cette pédagogie inclut la mise en place d'animations éducatives et de loisirs, les activités exceptionnelles (sorties, prestations camping, etc.). Le directeur et les animateurs en tant qu'acteurs éducatifs à part entière de l'enfant sont responsables et autonomes dans la mise en place de leur pédagogie et des projets d'animations et d'activités proposés. Ils veillent à y inclure les familles, leur place y est prépondérante.

Cette charte a vocation à déterminer la place de chacun au sein de l'ACM.

### ♦ La place et le rôle des familles dans l'ACM

Les familles sont invitées à entrer dans l'ACM à des temps définis par l'équipe pédagogique :

> pendant les temps d'accueils échelonnés (sauf avis contraire du directeur). Les temps d'accueils échelonnés sont des temps de jeux et d'activités avec les enfants proposés par l'équipe ou les enfants eux-mêmes. Ils peuvent intégrer une activité à tout moment dès leur arrivée et peuvent passer d'une activité à une autre lorsqu'ils le souhaitent. Ces temps d'accueils ont lieu le matin, avant le repas, après le repas et le soir.

> pour vivre un temps animé et convivial avec leur enfant et l'équipe pédagogique.

Les familles sont actrices de l'accueil de leur(s) enfant(s) et sont invitées à se rapprocher de l'équipe pédagogique pour en échanger.

Pour des raisons réglementaires, aucune personne extérieure à l'ACM et non déclarée auprès des Services Départementaux de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports ne peut avoir le rôle d'animateur, d'encadrant ou d'accompagnant dans les ACM.

### ♦ L'engagement des familles dans l'ACM

Les familles s'engagent à respecter le règlement intérieur des ACM, cette « charte familles » et le projet pédagogique écrit par l'équipe pédagogique.

Les familles s'engagent à respecter l'équipe pédagogique et leurs choix.

Les familles s'engagent à respecter les horaires d'accueil pour la sécurité de tous (les portes sont fermées en dehors de ces horaires).

Les familles s'engagent à rester disponibles et joignables durant toute la session d'accueil de leur enfant afin de recevoir les appels du directeur en cas de besoin.

Les familles s'engagent à respecter les principes de laïcité dans les services publics édictés par la charte ci-annexée. L'objet de la charte est de rappeler aux agents publics comme aux usagers quels sont leurs droits et leurs devoirs à cet égard pour contribuer au bon fonctionnement des services publics.

### ♦ Les échanges et la communication avec l'équipe pédagogique de l'ACM

Le directeur ou le directeur adjoint de l'ACM sont les personnes « privilégiées » dans la communication et les échanges.

Les équipes pédagogiques restent disponibles durant toute la session pour recevoir les informations et/ou demandes de familles en lien avec leur enfant.

Les familles s'engagent à transmettre toute information utile à l'équipe concernant l'enfant lorsqu'elles le déposent. De la même manière, l'équipe pédagogique s'engage à transmettre toute information utile aux familles sur la journée de l'enfant.

Le respect et la bienveillance sont indispensables dans le cadre des ACM. En cas de conflit avec un ou plusieurs membres de l'équipe, avec une autre famille, avec/ou entre enfants, il convient de chercher par tout moyen une résolution amiable. Le directeur ou l'équipe du service jeunesse sont disponibles pour y parvenir.

*La présente charte est disponible sur le site internet [ternoiscom.fr](http://ternoiscom.fr) et est affiché sur les lieux des ACM. Cette charte pourra faire l'objet d'évolutions.*

# CHARTE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un gouter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde



## Organisation

### Le directeur (Noémie)

#### *Rôle*

- Encadrer et diriger l'équipe d'animation.
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- Garantir la qualité éducative des activités proposées.
- Être le lien entre les familles, l'équipe, les partenaires institutionnels (mairie, CAF, inspection jeunesse et sports).
- Gérer et organiser le fonctionnement administratif, pédagogique et financier du centre.

#### *Fonctions pédagogiques*

- Élaborer le projet pédagogique à partir du projet éducatif.
- Mettre en place des activités adaptées aux âges (3-11 ans le plus souvent).
- Garantir la cohérence des actions éducatives (rythmes, besoins, valeurs de vivre ensemble).

#### *Fonctions managériales*

- Former et animer l'équipe d'animateurs.
- Répartir les missions et assurer le suivi du travail.
- Favoriser la cohésion et la motivation de l'équipe.

#### *Fonctions administratives et financières*

- Gérer les présences et les documents réglementaires.
- Suivre le budget, gérer les achats et les prestataires.
- Rédiger des bilans (pédagogiques, financiers, statistiques).

#### *Fonctions relationnelles*

- Communiquer avec les familles (accueil, informations, retours).
- Travailler en lien avec les élus, les institutions et partenaires locaux.
- Représenter la structure auprès des autorités de contrôle (CAF...).
- Responsabilité légale et sécuritaire
- Veiller au respect des normes d'hygiène, de sécurité et de réglementation.
- Prévenir les risques (maltraitance, accidents, environnement sécurisé).
- Être garant du cadre et de l'éthique professionnelle.

# L'animateur

***Mission principale*** : accompagner les enfants dans leurs temps de loisirs en proposant des activités éducatives, ludiques et sécurisées, tout en favorisant leur développement, leur autonomie et leur socialisation.

## ***Fonctions pédagogiques***

- Mettre en place des activités adaptées aux âges et besoins.
- Favoriser l'expression, la créativité et la découverte.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique.

## ***Encadrement & de vie quotidienne***

- Encadrer et animer les groupes d'enfants.
- Assurer les temps de transition (repas, goûters, déplacements...).
- Garantir un cadre de vie sécurisant et bienveillant.

## ***Sécurité & Prévention***

- Veiller à la sécurité physique et morale des enfants.
- Respecter et faire respecter les règles de vie.
- Prévenir les risques et réagir face aux situations d'urgence.

## ***Relationnels***

- Créer une relation de confiance avec les enfants.
- Communiquer avec les familles et l'équipe.
- Travailler en cohésion avec les autres animateurs et sous la responsabilité du directeur.

## ***Compétences***

- Dynamisme, créativité et sens de l'initiative.
- Capacité d'écoute, de dialogue et de gestion de groupe.
- Connaissance des besoins et rythmes des enfants.
- Responsabilité, vigilance et respect de la réglementation.
- Esprit d'équipe et coopération.

## Assistante Sanitaire (Noémie)

***Mission principale*** : veiller à la santé, à l'hygiène et à la sécurité des enfants accueillis, en assurant le suivi sanitaire, la gestion des soins et la prévention des risques.

### ***Suivi sanitaire***

- Vérifier les dossiers médicaux et les fiches sanitaires.
- Identifier et suivre les besoins particuliers (allergies, traitements).
- Tenir le registre des soins et incidents.

### ***Soins & Prévention***

- Administrer les soins de premiers secours.
- Gérer la trousse de secours et le matériel médical.
- Sensibiliser à l'hygiène et aux gestes de prévention.

### ***Sécurité & Responsabilité***

- Appliquer le protocole en cas d'accident ou d'urgence.
- Prévenir et informer le directeur des situations à risque.
- Assurer la confidentialité et le respect des informations médicales.

### ***Relationnel & Éducatif***

- Rassurer et accompagner les enfants en cas de besoin.
- Informer et échanger avec les familles concernant la santé.
- Travailler en lien avec l'équipe d'animation et la direction.

### ***Compétences***

- Connaissance des gestes de premiers secours (PSC ou équivalent).
- Organisation et rigueur dans le suivi des soins.
- Sens de l'écoute, patience et bienveillance.
- Vigilance et réactivité face aux situations d'urgence.
- Capacité à travailler en équipe et à rassurer enfants et parents.

## *Le personnel de cantine*

***Mission principale***: Assurer la préparation, le service et l'encadrement des repas des enfants, dans un cadre convivial, sécurisé et éducatif.

### ***Service & Encadrement***

- Préparer et distribuer les repas.
- Encadrer les enfants pendant le temps du repas.
- Aider les plus jeunes à manger et favoriser leur autonomie.

### ***Éducatif & Socialisation***

- Transmettre les règles d'hygiène, de politesse et de savoir-vivre à table.
- Favoriser un climat convivial et respectueux.
- Encourager le goût, la découverte et l'équilibre alimentaire.

### ***Sécurité & Hygiène***

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- Veiller à la sécurité des enfants dans les déplacements et à table.
- Prévenir et signaler tout problème (incidents, comportements à risque).

### ***Relationnel***

- Créer une relation de confiance avec les enfants.
- Travailler en lien avec l'équipe d'animation et le directeur.
- Être attentif aux besoins particuliers (allergies, régimes spécifiques).

### ***Compétences***

- Sens de l'organisation et respect strict des règles d'hygiène.
- Patience, écoute et bienveillance envers les enfants.
- Capacité à gérer un groupe et instaurer le calme.
- Travail en équipe et communication.

## *L'intervenant sportif*

***Mission principale*** : initier les enfants à la pratique sportive en favorisant le plaisir, la découverte, le respect des règles et l'esprit d'équipe, tout en garantissant leur sécurité.

### *Fonctions pédagogiques*

- Concevoir et animer des séances sportives adaptées à l'âge et au niveau des enfants.
- Développer des compétences motrices, sociales et éducatives.
- Promouvoir les valeurs du sport (respect, coopération, dépassement de soi).

### *Encadrement*

- Accompagner et motiver les enfants dans leur pratique.
- Adapter les activités aux besoins et aux capacités de chacun.
- Créer un cadre ludique et inclusif.

### *Sécurité*

- Veiller à la sécurité des enfants lors des activités physiques.
- Respecter les normes d'encadrement et d'hygiène.
- Prévenir les risques et intervenir en cas d'accident.

### *Relationnel*

- Travailler en lien avec l'équipe d'animation et le directeur.
- Favoriser la coopération et le vivre-ensemble par le sport.
- Être à l'écoute des enfants et encourager leur progression.

### *Compétences*

- Connaissance des disciplines sportives et pédagogie adaptée à l'enfance.
- Capacité à gérer un groupe et à instaurer un climat de confiance.
- Sens de la sécurité et vigilance.
- Dynamisme, patience et esprit d'équipe.
- Transmission des valeurs éducatives par le sport.

## Le projet

**Titre :** Silence... ça tourne ! Les enfants découvrent les coulisses du cinéma

**Thème :** Un grand studio de cinéma a besoin d'une équipe exceptionnelle pour réaliser son prochain court métrage... mais il manque tous les professionnels !

Les enfants sont alors recrutés pour devenir :

- réalisateurs
- acteurs
- décorateurs
- scénaristes
- cadreurs
- costumiers
- monteurs

Mission après mission, ils devront relever des défis pour réussir à produire un vrai court métrage qui sera présenté lors d'une grande projection finale.

---

## Public concerné avec leurs besoins et intérêts

- ⇒ Enfants de 3 à 11 ans
- ⇒ Accueil d'environ 25 enfants



### ENFANTS DE 3 À 6 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p><b>Besoins physiologiques</b> (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p><b>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</b></p> <p><b>Identification aux parents du même sexe</b></p> <p><b>Prise de conscience de son corps et de sa personne</b></p> <p><b>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</b></p> <p><b>Curiosité du sexe opposé</b></p> <p><b>Instabilité et variation des intérêts</b></p>	<p><b>Comptines, chants, contes et marionnettes</b></p> <p><b>Activités créatives et de bricolage</b></p> <p><b>Activités manuelles autour de la sensorialité</b> (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)</p> <p><b>Activités sportives</b> (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)</p> <p><b>Ateliers cuisine</b></p> <p><b>Jeux d'imitation</b> (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)</p>



### ENFANTS DE 6 À 8 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p><b>Besoins physiologiques</b> (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p><b>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</b></p> <p><b>Identification aux parents du même sexe</b></p> <p><b>Prise de conscience de son corps et de sa personne</b></p> <p><b>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</b></p> <p><b>Curiosité du sexe opposé</b></p> <p><b>Besoin de socialisation</b> (sens du donner et du recevoir, d'échange)</p>	<p><b>Chants, contes et jeux dansés</b></p> <p><b>Déguisements et maquillage</b></p> <p><b>Activités créatives et de bricolage</b></p> <p><b>Activités de construction</b> (cabanes, cerfs-volants, etc.)</p> <p><b>Activités sportives</b> (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)</p> <p><b>Jeux d'échanges et collections</b></p> <p><b>Ateliers cuisine</b></p> <p><b>Découverte d'un milieu / de la nature</b></p>



### ENFANTS DE 8 À 10 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p><b>Besoins physiologiques</b> (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p><b>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</b></p> <p><b>Les parents ne sont plus la seule référence</b> (les copains, le maître, l'animateur)</p> <p><b>Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre</b></p> <p><b>Besoin de justice et d'équité</b></p> <p><b>Début d'une séparation filles/garçons</b> (on ne joue plus ensemble)</p> <p><b>La socialisation s'affirme</b> (la bande de copains, la règle)</p> <p><b>Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet</b></p>	<p><b>Début des grands jeux</b> (jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)</p> <p><b>Activités sportives et baignade</b> (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)</p> <p><b>Activités de construction</b> (cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)</p> <p><b>Activités créatives et de bricolage</b></p> <p><b>Activités d'expression</b></p> <p><b>Lecture, contes, histoires</b></p> <p><b>Chants, danses et jeux dansés</b></p> <p><b>Découverte d'un milieu / de la nature</b></p> <p><b>Activités autogérées</b> (sous la surveillance d'un adulte)</p>



### ENFANTS DE 10 À 12 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p><b>Besoins physiologiques</b> (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p><b>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</b></p> <p><b>Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits »</b></p> <p><b>Besoin de compétition</b></p> <p><b>Besoin de justice et d'équité</b></p> <p><b>La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions</b></p> <p><b>Formation des bandes</b></p> <p><b>Maturation</b> (généralement plus rapide pour les filles)</p>	<p><b>Grands jeux</b> (jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)</p> <p><b>Activités sportives et de plein air</b> (jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)</p> <p><b>Activités créatives élaborées</b></p> <p><b>Activités d'expression</b></p> <p><b>Lecture</b> (BD, romans, mangas, etc.)</p> <p><b>Chants et danses</b></p> <p><b>Découverte d'un milieu / de la nature</b> (cueillette, création d'un herbier, etc.)</p> <p><b>Balades à la journée et camping</b></p> <p><b>Activités autogérées</b> (sous la surveillance d'un adulte)</p>



## *Objectifs du projet :*

### *Objectifs généraux :*

- Favoriser l'épanouissement et la valorisation de chaque enfant
- Développer la créativité et l'imaginaire
- Encourager la socialisation et la coopération
- Découvrir l'univers culturel et artistique du cinéma
- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative

### *Objectifs Opérationnels :*

- Permettre à chaque enfant de choisir un rôle dans le projet (acteur, décorateur, technicien, etc.)
- Créer des décors, accessoires et costumes
- Réaliser des activités en petits groupes
- Identifier les différents métiers du cinéma
- Laisser les enfants proposer des scènes ou idées

---

## *Contenus et activités prévues*

 Cycle 1 : Découverte de l'univers du cinéma et lancement du projet

 Séance 1 – Mercredi 6 mai

Thème : Entrée dans le monde du cinéma

Activités :

- Quiz sur le cinéma
- Début de création des décors

Objectifs :

- Recueillir les représentations des enfants sur le cinéma
- Développer la curiosité culturelle
- Développer la créativité manuelle

 Séance 2 – Mercredi 13 mai

Thème : Les coulisses du décor

Activités :

- Poursuite création du décor

## Objectifs :

- Développer l'imagination et le sens artistique
  - Participer à une réalisation commune
- 

### Cycle 2 : Préparation du film

#### Séance 3 – Mercredi 20 mai

Thème : Préparer le tournage

#### Activités :

- Attribution des rôles
- Activité manuelle
- Storyboard

#### Objectifs :

- Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le projet
  - Développer la confiance en soi
  - Comprendre les différentes étapes de création d'un film
  - Structurer une histoire en images
- 

### Cycle 3 : Production du court métrage

#### Séance 4 – Mercredi 27 mai

Thème : Tournage – Partie 1

#### Activités :

- Tournage du court métrage matin et après-midi

#### Objectifs :

- S'exprimer par le jeu théâtral
- Respecter les consignes techniques
- Coopérer dans un projet commun
- Développer la patience et l'écoute
- Découvrir les bases de la prise de vue

#### Séance 5 – Mercredi 3 juin

Thème : Tournage – Partie 2 / Montage

#### Activités :

- Fin du tournage
- Montage du court métrage

#### Objectifs :

- Finaliser une production collective
- Découvrir les outils numériques simples
- Comprendre le principe du montage vidéo
- Valoriser le travail réalisé
- Développer la concentration

---

#### Cycle 4 : Valorisation et clôture du projet

#### Séance 6 – Mercredi 10 juin

Thème : Festival du cinéma

#### Activités :

- Sport avec Hugues
- Projection du court métrage

#### Objectifs :

- Valoriser les enfants et leurs réalisations
- Développer l'estime de soi
- Partager un moment convivial de fin de projet
- Favoriser l'expression des ressentis
- Célébrer la réussite collective

---

#### *Méthodologie / organisation*

La mise en place du projet cinéma s'appuie sur une démarche progressive et participative, permettant aux enfants de découvrir chaque étape de la réalisation d'un film. Les séances sont organisées sous forme de cycles, allant de la découverte de l'univers du cinéma à la création finale d'un court métrage. Les enfants sont acteurs du projet : ils participent aux choix, à la création des décors, à l'attribution des rôles, au tournage et à la projection finale. L'équipe d'animation veille à proposer des activités adaptées à l'âge et au rythme de chacun, favorisant la coopération, l'expression, l'autonomie et la valorisation individuelle. L'organisation alterne temps calmes, activités manuelles, jeux collectifs et temps dynamiques afin de maintenir l'intérêt et l'implication des enfants tout au long de la période.

### *Evaluation - Comment mesurer la réussite du projet ?*

L'évaluation du projet se fera tout au long de la période à travers l'observation des enfants et le déroulement des séances. La réussite du projet pourra être mesurée par le niveau de participation et d'implication des enfants dans les différentes activités proposées (création des décors, choix des rôles, tournage, projection). L'équipe d'animation observera également la qualité des relations entre les enfants : coopération, entraide, respect des consignes et capacité à travailler en groupe. L'évolution de l'autonomie, de la prise d'initiative et de la confiance en soi sera aussi prise en compte, notamment lors des temps d'expression et de mise en scène. Enfin, la réalisation du court métrage collectif et la satisfaction exprimée par les enfants lors du bilan final constitueront des indicateurs concrets de la réussite du projet.





\*

